



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Présentation du PASS' Région seniors

UNE CARTE GRATUITE

offerte à tous les habitants d'Auvergne-
Rhône-Alpes âgés de **65 ans et +**
pour bénéficier d'avantages exclusifs



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

UN DOUBLE OBJECTIF

- 1** | **Promouvoir le « bien vieillir en Auvergne-Rhône-Alpes »**
en proposant aux seniors **un panel d'offres culturelles, sportives, touristiques, commerciales** ou d'offres contribuant à leur **santé** et à leur **bien-être** (alimentation, thermalisme, etc.)
- 2** | **Contribuer au développement économique du territoire**
en valorisant les acteurs locaux.

UNE LARGE OFFRE D'AVANTAGES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Culture et tourisme



Santé, bien-être et sport



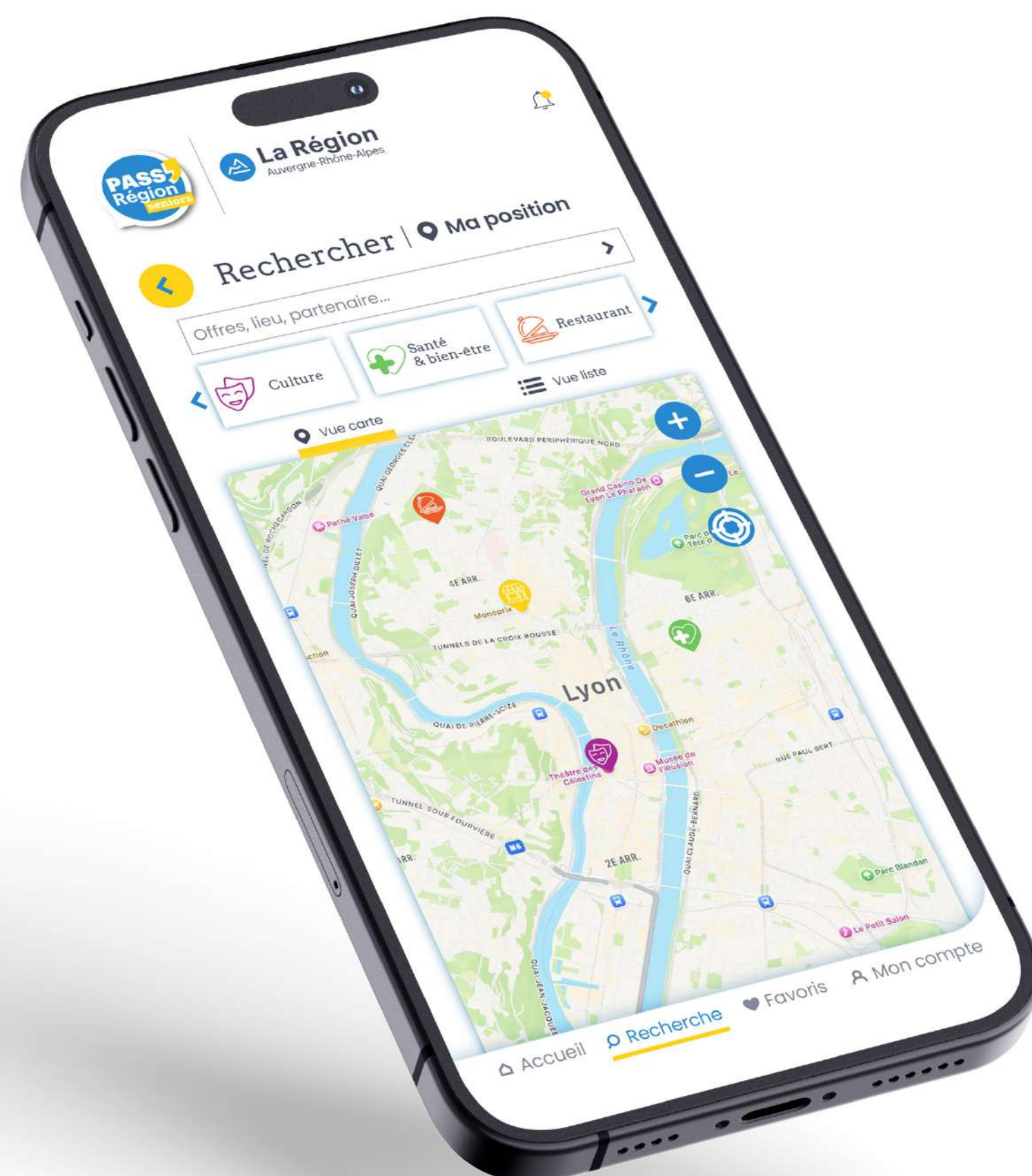
Restaurants, cafés, brasseries



Producteurs, artisans et commerçants



Mobilité



DEVENIR PARTENAIRE

Pourquoi ?

- **Valoriser votre offre** auprès de 2 millions d'utilisateurs potentiels
- **Bénéficier d'un plan de communication** d'envergure dès le lancement
- Mettre en valeur vos offres, **grâce à un référencement et une géolocalisation sur une application dédiée**

Une fois votre compte créé, vous aurez également la possibilité de proposer tout au long de l'année des offres flash aux détenteurs du PASS' Région seniors (billets de spectacles à tarif préférentiel, places gratuites, invitations à un événement, etc.)

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Une adhésion **simple, rapide et sans frais**

1 | Rendez-vous sur

passregion.auvergnerrhonealpes.fr

2 | Créez votre compte

3 | Proposez un avantage exclusif aux détenteurs du PASS'Région seniors

- Un % de réduction
(par ex., 10% de réduction sur le panier)
- Une tarification spéciale
(par ex., 13€ au lieu de 20€ la place)
- Une gratuité
(par ex., 1 produit offert dès 3 achats effectués)

Ces avantages peuvent être nouveaux ou existants.



**Une question ?
Besoin d'un accompagnement
dans votre démarche ?**

Consultez la FAQ en ligne sur
passregion.auvergnerhonealpes.fr
ou appelez le **04 86 27 98 50**
du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Merci